

**Le relais, c'est aussi  
des Ateliers d'éveil**

Ce sont des lieux d'accueil collectif destinés aux jeunes enfants accompagnés d'un adulte: parent, grand parent, assistant maternel agréé ou garde à domicile.

Un professionnel de la petite enfance encadre les séances : lieux d'éveil, de découverte et de sociabilisation à destination des jeunes enfants.

Les ateliers d'éveil Am Stram Gram sont gratuits, après inscription, dans la limite des places disponibles. Hors vacances scolaires.

<b>Lundi</b> 9h15-11h15	<b>Lécousse</b> Pôle enfance 1, rue de l'Euhe
<b>Mardi</b> 9h30-11h30	<b>Javené</b> Pôle intergénérationnel 6, rue du Couesnon
<b>Jeudi</b> 9h15-11h15	<b>Saint Sauveur des Landes</b> Espace Accueil Enfance 14, rue Saint Hilaire
<b>Vendredi</b> 9h30-11h30	<b>Romagné</b> Salle des Castors, 17, rue nationale

D'autres ateliers d'éveil ont lieu sur des temps différents, vous pouvez contacter

À Saint Sauveur des Landes : 09-54-33-65-83

A Romagné: 06-24-75-20-45

A Lécousse: 06-45-10-23-02 (Ripame)

**Contacts :**

**RIP'AM STRAM GRAM**

**Morgane LE BOZEC**

**Animatrice relais**

**06 45 10 23 02**

**ripame@lecousse.fr**



**RIPAME**

**Relais Intercommunal Parents  
Assistants Maternels Enfants**



**Service gratuit de proximité, pour les familles, les assistants maternels agréés et les employés de la garde à domicile**

- . Javené
- . Lécousse
- . Romagné
- . Saint Sauveur des Landes

**Vous êtes parent et/  
ou futur parent**

**Le Ripame vous accompagne dans :**

- La recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant, adapté à vos besoins
- Les démarches liées à l'accueil de l'enfant : contrat de travail, prestations Caf, déclaration Pajemploi...
- Le projet d'accueil de votre enfant

**Vous êtes assistant  
maternel agréé ou salarié  
de garde à domicile**

**Le Ripame vous informe sur :**

- Le statut de « salarié d'un employeur particulier »
- Le métier d'assistant maternel agréé et de garde d'enfants à domicile

**Et vous accompagne au quotidien dans :**

- Votre métier : écoute confidentielle, temps d'échanges et de pratiques, ateliers de professionnalisation thématiques
- La formation continue : droits, organisation de sessions de formation sur le territoire

**Les permanences**

Pour toute prise de rendez vous, contacter le Ripame, de préférence pendant les temps de permanences

De 13h30 à 17h30

- Lundi à Lécousse
- Mardi à Javené
- Jeudi à Saint sauveur des Landes

Dans les mêmes bâtiments où ont lieu les ateliers d'éveil



- Mercredi de 9h30 à 16h30
  - Vendredi de 13h30 à 16h30
  - Pendant les vacances scolaires
- Au 1 rue de Fougères à Romagné

